



Violence conjugale sur mon épouse

Par regret, le 17/01/2012 à 00:48

Bonjour,

je suis accusé de violence sur ma femme, sachant qu'on est mariés. J'ai passé 48 h de garde à vue et je suis passé devant le procureur. Il m'a mis sous contrôle judiciaire donc je n'ai pas le droit d'approcher de ma femme de quelque manière que ce soit. Actuellement, je suis dépanné chez la famille mais j'ai appris par la famille que ma femme regrette son geste et a retiré sa plainte, elle souhaite que je rejoigne le domicile et qu'elle l'a fait savoir à la police (moi, je respecte toujours la décision judiciaire).

Sachant que je ne reconnais pas les accusations, ou tout au moins l'intention de la violenter, et qu'elle avait déposé 2 certificats médicaux (l'un datant du mois de juin et le deuxième où elle a eu 2 jours d'ITT) et qu'elle m'a beaucoup chargé en rajoutant que je l'insulte, menaces, etc., mes questions sont (je suis convoqué devant le juge) :

- qu'est-ce que je risque ?
- est-ce que ma femme peut m'aider devant le juge et que ce qu'elle peut faire pour sauver notre couple (nous avons 2 enfants).

J'ai entamé des soins avec un psy. suite à ma dépression après mon licenciement de mon travail pendant lequel j'ai fait une tentative de suicide. Est-ce que cela peut m'aider devant le juge ?